Décision 13-DCC-80 du 03 juillet 2013

relative à la prise de contrôle conjoint du pôle de compétences urbaines de Bordeaux par la société Midi Foncière 2 et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 01 août 2013 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	CDC et Midi Foncière 2
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	SCI Bourbon Corneille

Lire

le texte intégral de la décision
219.57 Ko